



FÉDÉRATION NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION

# Formation

Pour accompagner la professionnalisation de vos interventions

**2010**  
**inavem.org**

L'INAVEM votre partenaire formation	3
<b>LES FORMATIONS DE BASE</b>	<b>4</b>
<b>Les fondamentaux</b>	
- Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module commun	6
- Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique	7
- Techniques d'écoute et d'entretien	8
- Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien	9
- Accueil téléphonique des victimes	10
- L'approche interculturelle de la maltraitance	11
<b>L'accompagnement global et pluridisciplinaire</b>	
- Victimes d'agressions sexuelles : la clinique	12
- Victimes d'agressions sexuelles : la réponse judiciaire	13
- Violences conjugales	14
- Enfants victimes et enfants témoins de violences conjugales	15
- Souffrances et harcèlement moral au travail	16
- Gestion du deuil	17
- L'accompagnement au procès	18
- Sensibilisation à la prise en charge dans l'immédiat et le post-immédiat	19
- Sensibilisation aux interventions auprès des enfants	20
<b>LES COMPÉTENCES MÉTIERS</b>	<b>21</b>
<b>Le perfectionnement juridique</b>	
- Procédure pénale appliquée	22
- Accidents de la circulation	23
- Indemnisation des victimes d'infraction	24
- Réparation du dommage corporel	25
- Victime et application des peines	26
- Actualités du droit des victimes	27
<b>Les interventions spécifiques des psychologues</b>	
- Techniques de debriefing	28
- Groupes de paroles pour victimes d'agression	29
- Traumatisme de l'enfant et interventions précoces et post-immédiates	30
<b>Les pratiques de la médiation pénale</b>	
- Médiation pénale : principes et déroulement	31
- Médiation pénale en matière familiale	32
<b>Les missions ciblées d'aide aux victimes</b>	
- Administrateur ad hoc pour mineurs victimes	33
- Enquêtes victimes : méthodologie	34
- Enquêtes victimes : présentation orale au procès	35
<b>LES ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES</b>	<b>36</b>
- Perfectionnement aux techniques du debriefing	37
- Perfectionnement sur l'animation des groupes de paroles	38
- Échanges sur les pratiques de médiation pénale	39
<b>Calendrier</b>	<b>40</b>
<b>Fiche d'inscription</b>	<b>41</b>

---

# L'INAVEM, votre partenaire formation

---

L'Institut National d'Aide aux Victimes Et de Médiation est la fédération nationale des 150 associations d'aide aux victimes, conventionnées par le Ministère de la Justice et couvrant l'ensemble du territoire national. Son objectif est de promouvoir et de développer l'aide et l'accompagnement des victimes, les pratiques de médiation et tout autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

À cet effet, les associations d'aide aux victimes répondent aux attentes et aux besoins des victimes par :

- Une écoute privilégiée pour identifier les besoins des victimes et proposer :
  - Une information sur leurs droits,
  - Un soutien psychologique,
  - Un accompagnement social.
- Une orientation vers les services spécialisés (avocats, services médicopsychologiques...),
- Des missions ciblées à destination notamment des mineurs victimes et des victimes d'accidents collectifs.
- La mise en oeuvre d'une médiation ou de toute forme de justice restauratrice.

## Les formations sur mesure

L'INAVEM organise, à la demande des associations d'aide aux victimes ou de toute autre structure, des formations « sur mesure ». Les demandes sont étudiées par :

Anne Houchois – coordonnatrice formations  
formations@inavem.org

Tarifs des formations « sur mesure » (en France métropolitaine)

Pour les associations adhérentes à l'INAVEM : 1 000 €

Pour les structures non adhérentes : 1 600 €

## Informations pratiques

Renseignements administratifs :

Dominique Llosa – secrétariat formation  
administration@inavem.org

## Le centre de ressources documentaires

Cécile Bitton – documentaliste  
documentation@inavem.org

Toutes nos coordonnées sont sur : [www.inavem.org](http://www.inavem.org)

---

# LES FORMATIONS DE BASE

## Les fondamentaux

Tout intervenant d'une association d'aide aux victimes nouvellement arrivé ou élu dans une association d'aide aux victimes trouvera un intérêt certain à suivre la formation **« Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module commun »**.

Cette formation permet de comprendre l'environnement des associations d'aide aux victimes, de bénéficier d'une culture commune et d'une présentation des valeurs et missions des associations d'aide aux victimes.

Nous souhaitons que tous – élus, bénévoles de terrain et bien sûr salariés quel que soit le poste occupé; du directeur à la secrétaire en passant par les juristes, les psychologues, les accueillants – participent à cette formation car c'est notre socle commun d'intervention. Pour les élus, il s'agit de parler de l'activité et de défendre le projet associatif de l'association.

Pour les directeurs, il s'agit également de porter les valeurs de l'INAVEM au sein de l'association et auprès des partenaires et de veiller au bon accueil des victimes.

Pour les intervenants salariés ou bénévoles, il s'agit d'intervenir dans un cadre déontologique, de connaître les réponses juridiques de base et de connaître le public reçu au sein des associations d'aide aux victimes.

Pour compléter cette formation, trois modules sur l'entretien soit en face à face soit par téléphone.

- **« Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique »**
- **« Techniques d'écoute et d'entretien »**
- **« Accueil téléphonique des victimes »**

Par la suite, deux modules de formation complètent ces formations de base. Il s'agit des modules suivants :

- **« Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien »**. Ce module est à réaliser après un peu de pratique des entretiens sans trop attendre car il permet vraiment d'approfondir les concepts et pratiques abordés lors du niveau 1.
- **« L'approche interculturelle de la maltraitance »**. Ce module permet de mieux comprendre la diversité des victimes reçues dans les associations et de comprendre l'influence de la culture dans l'approche de la maltraitance.

## L'accompagnement global et pluridisciplinaire

Les modules liés à l'accueil peuvent être complétés par les formations proposant une approche transversale des prises en charge dans le cadre d'un **accompagnement global et pluridisciplinaire des victimes**.

En effet, toutes les formations présentées dans cette partie peuvent être suivies par tout intervenant associatif quelle que soit sa formation de départ. Elles permettent une vision globale de l'activité de l'association d'aide aux victimes et de proposer des orientations adéquates.

Il s'agit d'avoir une connaissance transversale de la prise en charge.

- Les victimes d'agressions sexuelles
- Les victimes de violences conjugales
- Les mineurs victimes
- Les victimes de harcèlement moral et de souffrances au travail
- Les personnes âgées maltraitées
- Les victimes d'accidents collectifs
- L'accompagnement des victimes au procès
- Les victimes en milieu scolaire
- L'organisation de prise en charge dans l'immédiat et le post-immédiat

# Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes

Tronc commun

## Objectifs

Cette formation est le module d'intégration au réseau INAVEM de tout nouvel intervenant associatif salarié ou bénévole.

Elle est accessible à toute personne quels que soient sa formation, son statut et son poste. Nous souhaitons qu'elle soit suivie par le plus grand nombre d'entre vous.

L'objectif est de bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes et de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale.

## Public

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

## Contenu

### ■ L'environnement de l'association d'aide aux victimes

- L'aide aux victimes en France : définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
- La fédération INAVEM (missions, services, organisation)
- Les partenaires des AAV
- Les missions des AAV

### ■ Approche du droit des victimes

- L'organisation judiciaire
- Les étapes de la procédure pénale
- L'indemnisation

### ■ L'accompagnement global et pluridisciplinaire

## Formateurs

**Sabrina Bellucci** – directrice de l'INAVEM  
**Jérôme Bertin** – coordinateur animation-réseau INAVEM

**Marie-Yvonne Harry** – psychologue  
 Melun

**Laurence Brun** – assistante sociale Pau  
 Coordination: **Edith Monsaigeon** – directrice d'association Marseille

## Durée

Module de 3 jours

## Dates

Du 15 au 17 mars 2010

Du 13 au 15 septembre 2010

Du 15 au 17 novembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes adhérentes à l'INAVEM

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique
- Technique d'écoute et d'entretien
- Accueil téléphonique des victimes

# Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes

Module technique

## Objectifs

Savoir accueillir une victime et mener un entretien afin de comprendre la globalité des conséquences de l'infraction et de bien appréhender les besoins de la victime pour lui proposer une prise en charge globale et pluridisciplinaire.

## Public

Accueillants des associations d'aide aux victimes nouvellement embauchés et ayant suivi le module « Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes – tronçon commun »

## Contenu

- Les conséquences psychologiques de l'infraction
- Le cadre de l'entretien
- Les techniques d'écoute et d'entretien
  - Les techniques de communication
  - L'accueil
  - Les techniques de reformulation
  - Les étapes de l'entretien
  - Les relais
- Etudes de cas et mise en situation

## Formateurs

**Marie-Yvonne Harry** – psychologue Melun ou

**Marc Paul Sebastiao** – psychologue Paris  
Coordination : **Edith Monsaigeon** – directrice d'association Marseille

## Durée

Module de 2 jours

## Dates

Du 18 au 19 mars 2010

Du 16 au 17 septembre 2010

Du 18 au 19 novembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes adhérentes à l'INAVEM

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Approche interculturelle de la maltraitance
- Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

# Techniques d'écoute et d'entretien

## Objectifs

Savoir accueillir une victime et mener un entretien afin de comprendre la globalité des conséquences de l'infraction et de bien appréhender les besoins de la victime pour lui proposer une prise en charge globale et pluridisciplinaire.

## Public

Toute personne ayant à accueillir des victimes

## Contenu

- **Les conséquences psychologiques de l'infraction**
- **Le cadre de l'entretien**
- **Les techniques d'écoute et d'entretien**
  - Les techniques de communication
  - L'accueil
  - Les techniques de reformulation
  - Les étapes de l'entretien
  - Les relais
- **Etudes de cas et mise en situation**

## Formateurs

**Marie-Yvonne Harry** – psychologue Melun ou **Marc Paul Sebastiao** – psychologue Paris

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

23 et 24 septembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Approche interculturelle de la maltraitance
- Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

# Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

## Objectifs

Perfectionner sa pratique professionnelle et comprendre les enjeux d'un entretien avec une victime

## Public

Toute personne ayant suivi les deux modules de la formation « Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes » ou la formation « Techniques d'écoute et d'entretien »

## Contenu

- Rappels du cadre des grandes étapes de l'entretien
- Approfondissement des techniques
- Le transfert et contre-transfert
- Les résistances et mécanismes de défenses
- Etudes de cas et jeux de rôles proposés par les stagiaires en fonction de leur pratique
- Analyse en commun des jeux de rôles

## Formateurs

Marie-Yvonne Harry – psychologue  
Melun

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

28 et 29 janvier 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Approche interculturelle de la maltraitance
- Toutes les formations « Accompagnement global et pluridisciplinaire »
- Formations Compétences métiers adapté au profil de l'intervenant

# Accueil téléphonique des victimes

## Objectifs

Assurer le primo-accueil des victimes au téléphone et plus largement répondre aux victimes tout au long de son parcours.

## Public

Toute personne chargée de l'accueil téléphonique au sein d'une association ou d'une structure recevant des victimes.

Cette formation est plutôt à destination du personnel d'accueil, des secrétaires et standardistes.

## Contenu

- **Les conséquences de l'infraction sur la victime**
- **L'entretien téléphonique**
  - Les étapes de l'entretien, les techniques de communication, de reformulation et de questionnement
  - La prise en compte des différentes réactions et des personnalités difficiles
  - La prise en compte des émotions de l'appelant
  - La communication au téléphone
- **Etudes de cas et jeux de rôles**

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques  
Exercices sur les techniques de communication  
Jeux de rôles

## Formateurs

**Marie-Yvonne Harry** – psychologue  
Melun

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

14 et 15 octobre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Approche interculturelle de la maltraitance
- Formations « Accompagnement global et pluridisciplinaire »

# Culture et maltraitance : l'approche interculturelle de la maltraitance

## Objectifs

Accueillir des victimes signifie accueillir des victimes de cultures différentes et pour lesquelles la notion de maltraitance n'est pas appréhendée de la même manière. Cette formation à l'approche interculturelle de la maltraitance permet de mieux comprendre la diversité du public accueilli et d'affiner son jugement et son approche.

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes

## Contenu

- Définition des concepts anthropologiques de culture, de maltraitance, de transmission, d'enculturation et d'acculturation
- Relation matrimoniale et tabou de l'inceste,
- Approche psycho-anthropologique des maltraitances
- Les enfants exposés aux sévices par la culture
- Approche clinique et psychopathologique de la maltraitance
- Rupture généalogique
- Les réseaux d'aide
- Echanges et analyse de cas rencontrés par les stagiaires

## Formateurs

**Yolande Govindama** – psychologue et ethno-psychologue Paris

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

21 et 22 juin 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Formations « Accompagnement global et pluridisciplinaire »

# Victimes d'agressions sexuelles

La clinique

## Objectifs

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## Contenu

- Tableau clinique
- Enjeux psychiques du traumatisme sexuel
- L'inceste
- Les agressions sexuelles sur mineurs
- Clinique de l'urgence
  - Accueil et premier entretien,
  - Examen médico-psychologique
  - L'expertise clinique
- Viol collectif
- Approche interculturelle
- Etudes de cas clinique

## Formateurs

**Philippe Bessoles** – docteur en psychopathologie clinique

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

A définir

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Victimes d'agressions sexuelles : la réponse judiciaire

# Victimes d'agressions sexuelles

La réponse judiciaire

## Objectifs

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## Contenu

- Introduction : l'image de la victime – préjugés et réalités
- Le droit applicable
- Les choix procéduraux et leurs incidences
- Le déroulement de la procédure pénale
- La réparation et l'indemnisation
- Cas particulier : les mineurs victimes, les victimes par ricochet, les victimes ayant concouru à la réalisation de leur dommage.

## Formateurs

**Corinne Vaillant** – avocate Paris  
**Elodie Schortgen** – avocate Paris

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

28 et 29 septembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Victimes d'agressions sexuelles : la clinique

# Violences conjugales

## Objectifs

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## Contenu

- **Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge**
- **Le processus de violence**
- **Les conséquences des violences conjugales sur les victimes et l'accompagnement proposé**
- **Les réponses judiciaires**
- **La prise en charge des auteurs de violences conjugales**

## Formateurs

**Nicole Tercq** – directrice d'association Pau  
**Maryse Le Men Régnier** – magistrate  
**Laurence Lavancier Markovic** – psychologue Paris  
**Alain Legrand** – psychologue (Association de lutte contre les violences) Paris

## Durée

2,5 jours soit 17,5 heures

## Dates

A définir

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 250 €  
 Prix public : 625 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Enfants victimes, enfants témoins de violences conjugales

# Violences conjugales

## Enfants victimes, enfants témoins

### Objectifs

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

### Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

### Contenu

- **Descriptif, problématique et enjeux des violences conjugales**
- **La clinique : conséquences sur les enfants**
- **La prise en charge : que faire, dans quels délais.**
- **Le cadre légal**
- **Cas cliniques**

### Formateurs

**Gilbert Vila** – pédopsychiatre Hôpital Trousseau Paris

**Jean-Michel Coq** – psychologue, Maître de conférences Université de Rouen

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

### Durée

1 jour soit 7 heures

### Dates

25 novembre 2010

### Lieu

INAVEM

### Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
Prix public : 250 €

### Nombre de participants

20 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

### Parcours de formation

- Violences conjugales

# Souffrances et harcèlement moral au travail

## Objectifs

Comprendre le processus de souffrance au travail et définir le harcèlement au travail pour mieux accueillir les victimes et mettre en place un réseau de partenaires pour une prise en charge complète et efficace

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## Contenu

- La souffrance au travail (historique, définition)
- Les sources de souffrances au travail (conjoncturelle, organisationnelle, humaines...)
- Quelles conséquences sur les personnes : du stress au trauma
- Etudes de cas et de jurisprudence
- Accompagnement par les associations d'aide aux victimes (à partir de l'expérience de l'association Remaid à Valence)
- Création et animation d'un réseau de partenaires.

## Formateurs

**Susanna Lopez Dos Santos** – avocate spécialisée en droit du travail, Paris  
**Michaël Mayer** – psychologue Valence  
**Fabrice Delabroy** – juriste Valence

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

A définir

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
 Prix public : 500 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

# La gestion du deuil

## Objectifs

Connaître les différentes phases du deuil pour mieux comprendre les réactions des personnes endeuillées et leur proposer un accompagnement adapté.

## Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## Contenu

- Les différentes phases du deuil chez l'adulte et chez l'enfant (deuil aigu, deuil normal et les formes de complications du deuil).
- La résolution du deuil.
- Le traitement psychologique
  - Différences entre traumatisme psychique et deuil traumatique,
  - Aide individuelle et groupes de paroles
  - Orientation et relais.
- L'entretien avec une personne ou une famille endeuillée.
- Le soutien psychologique.

## Formateurs

**Nicole Silvestre** – psychologue Paris  
**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

A définir

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
 Prix public : 500 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum



# L'accompagnement au procès

## Objectifs

Connaître l'ensemble des actions à mettre en place lors d'un procès pour adapter l'accompagnement en fonction des attentes des victimes et des ressources de l'association.

## Public

Directeurs, responsables d'association d'aide aux victimes, juristes et psychologues des associations d'aide aux victimes.

## Contenu

### ■ Prise en compte de la place de la victime dans le procès pénal

### ■ La mise en place des dispositifs : 3 étapes

#### - Avant le procès

- Choix d'organisation du dispositif (par rapport aux différents types de saisines, selon les modes de procès)
- Les paramètres du procès
- Les aspects budgétaires et les conventions
- Quels acteurs
- Les réunions préparatoires

#### - Pendant le procès

- Quels acteurs de l'AAV
- Dans l'urgence et accompagnement simple

- Accompagnement dans la durée

- Accompagnement spécifique pour procès d'assises et grands procès

#### - Après le procès

- Vérifier le degré d'information des victimes notamment sur l'indemnisation et l'exécution des peines
- Proposition de suivi
- Relais éventuel vers le réseau
- Mémoire de frais

## Formateurs

**Isabelle Sadowski** – référente juridique chargée de dossier INAVEM

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

1,5 jours soit 10,5 heures

## Dates

Limoges : 14 et 15 janvier 2010

Marseille : 1er et 2 mars 2010

Paris : 27 et 28 mai 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €

Prix public : 500 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

# Sensibilisation à la prise en charge des victimes dans l'immédiat et le post-immédiat

## Objectifs

Comprendre les dispositifs mis en place dans le cadre d'interventions immédiates et post-immédiates afin de pouvoir comprendre et/ou coordonner l'activité de l'association et du psychologue

## Public

Directeurs, responsables d'association d'aide aux victimes, personnel non-psychologue ayant à intervenir dans le cadre d'interventions immédiates ou post-immédiates

## Contenu

- Classification des victimes
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique
- Les soins immédiats - le defusing
- Les différentes interventions et l'organisation des dispositifs en post-immédiat
- Les relais et les orientations
- Cas pratiques et mises en situation

## Formateurs

**François Lebigot** – psychiatre des armées  
**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM  
**Béatrice Mathieu** – psychologue clinicienne Paris

## Durée

3 jours soit 21 heures (2 jours + 1)

## Dates

17 et 18 novembre puis 9 décembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 300 €  
 Prix public : 750 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



# Sensibilisation aux interventions auprès des enfants victimes

## Objectifs

Comprendre le traumatisme et l'accompagnement mis en œuvre pour pouvoir le coordonner et l'expliquer.

## Public

Tout intervenant recevant des enfants victimes, personnel des associations d'aide aux victimes et des structures accueillant des enfants, personnels des établissements scolaires.

## Contenu

- **La clinique : le traumatisme psychique, les données épidémiologiques, les facteurs de risque, les formes de traumatisme.**
- **Les dispositifs de prise en charge**
  - Information sur l'urgence : les grands principes et les dispositifs,
  - Information sur le post-immédiat : les différents dispositifs (debriefing, groupe de paroles),
  - La place de chacun et l'articulation des partenaires,
  - La spécificité des interventions en milieu scolaire.
- **Cas cliniques, exercices pratiques et jeux de rôles**

## Formateurs

**Gilbert Vila** – pédopsychiatre Hôpital Trousseau Paris

**Jean-Michel Coq** – psychologue, Maître de conférences Université de Rouen

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

3 jours soit 21 heures

## Dates

21 et 22 octobre puis 13 décembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 300 €  
Prix public : 750 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

# LES COMPÉTENCES MÉTIERS

L'action des associations d'aide aux victimes se caractérise par un accompagnement global et pluridisciplinaire des victimes et par une connaissance transversale des problématiques rencontrées par les victimes permettant de proposer un accueil et une réponse de qualité.

Au-delà des formations de base, certaines formations sont conçues pour des professionnels identifiés et abordent des techniques très précises.

En effet, chaque association d'aide aux victimes se compose d'une équipe de professionnels de profils divers (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...) qui permet de répondre à l'ensemble des besoins des victimes.

Pour que chaque professionnel puisse aussi apporter une réponse ciblée et être le relais d'un autre, la réponse doit être professionnelle.

Ces formations se regroupent autour de 4 thèmes :

## Le perfectionnement juridique

- Procédure pénale appliquée
- Accidents de la circulation
- Indemnisation des victimes d'infraction
- Réparation du dommage corporel
- Victime et application des peines
- Actualités du droit des victimes

## Les interventions spécifiques des psychologues

- Techniques de debriefing
- Groupes de paroles pour victimes d'agression
- Traumatisme chez l'enfant et interventions du psychologue

## Les pratiques de la médiation pénale

- Médiation pénale : principes et déroulement
- Médiation pénale en matière familiale

## Les missions ciblées d'aide aux victimes

- Administrateur ad hoc pour mineurs victimes
- Enquêtes victimes : méthodologie et présentation orale au procès

Ces formations viennent en complément des formations de base et renforcent le professionnalisme de l'équipe.

# Procédure pénale appliquée

## Objectifs

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

## Public

Juristes confirmés.

## Contenu

- Les grands principes et les grandes étapes de la procédure pénale,
- Les droits des victimes dans la procédure pénale,
- L'application des peines,
- Exercices pratiques : études de dossiers.

## Formateurs

**Jean-Louis Croizier** – procureur de la République adjoint Nanterre  
**Pascal Faucher** – juge d'application des peines Bordeaux

## Durée

3 jours soit 21 heures

## Dates

Du 13 au 15 octobre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 300 €  
 Prix public : 750 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

### Parcours de formation

- La victime et l'application des peines

# Les accidents de la circulation

## Objectifs

Maîtriser la lecture des contrats d'assurance automobile et connaître les conséquences psychologiques et les suites pénales et civiles liées aux accidents de la circulation.

## Public

Accueillant ayant de bonnes connaissances juridiques

## Contenu

- **Généralités sur l'assurance automobile**
- **La loi Badinter sur l'indemnisation**
  - Procédure d'offre
  - Nomenclature des postes de préjudices
  - Modalités d'indemnisation
  - Recours des tiers payeurs
- **Le bureau central français**
- **Comment bien orienter une victime de dommage corporel ?**
  - Illustration de la procédure et de la méthode d'indemnisation d'une victime d'un accident de la circulation au travers d'un cas pratique
  - La spécificité des victimes lourdement handicapées.
- **Le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires**
  - Son rôle,
  - Les conditions de saisine,
  - Cas pratiques.
- **Les suites pénales et civiles**
- **Les conséquences psychologiques**

## Formateurs

**Les intervenants du CDIA (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance)**

**Marie France Steinlé Feuerbach** – professeur de droit université de Colmar  
**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

3 jours soit 21 heures

## Dates

A définir

## Lieu

FFSA et INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 300 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# L'indemnisation des victimes d'infraction

## Objectifs

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

## Public

Accueillant ayant de bonnes connaissances du droit pénal.

## Contenu

- **Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation**
- **La constitution des dossiers, présentation des requêtes**
- **Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI...)**
- **Le rôle du Fonds de Garantie**
- **Le SARVI**
- **Positionnement de l'avocat**
- **Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime**
- **Cas pratiques**

## Formateurs

**Anne Ponseille** – maître de conférences Montpellier

**Elodie Schortgen** – avocate Paris

**Géraldine Allart** – juriste Laval

Un représentant du Fonds de Garantie

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

11 et 12 octobre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €

Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

# La réparation du dommage corporel

## Objectifs

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel.

## Public

Accueillant ayant de bonnes connaissances du droit pénal.

## Contenu

- Présentation générale des fondements de la réparation du dommage corporel
- Rôle et méthodologie de l'avocat
- L'expertise
- Le recours de tiers payeurs
- Les préjudices : le rapport Dintilhac
- Le rôle du psychologue

## Formateurs

**Claude Lienhard** – avocat professeur de droit Université de Colmar

**Bernard Proust** – expert Rouen

**Marie-France Steinlé-Feuerbach** – professeur de droit Université de Colmar

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

2 et 3 décembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# La victime et l'application des peines

## Objectifs

Comprendre le positionnement et le rôle des associations d'aide aux victimes dans le cadre de l'application des peines.

## Public

Accueillant ayant déjà suivi la formation « Procédure pénale »

## Contenu

- Présentation des dispositifs juridiques de l'application des peines
- La place de la victime dans l'application des peines
- Le rôle du JAP, du SPIP, du JUDEVI
- Enjeux et conséquences pour la victime
- Interventions des associations d'aide aux victimes

## Formateurs

**Sabrina Bellucci** – directrice de l'INAVEM  
**Ivan Guitz** – Un juge de l'application des peines

**Isabelle Sadowski** – référente juridique à l'INAVEM

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Dates

22 mars 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
 Prix public : 250 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

# Actualités du droit des victimes

## Objectifs

Faire le point sur le droit positif en matière de droit des victimes suite aux différentes réformes mises en œuvre (SARVI, irresponsabilité pénale, jurisprudence sur l'indemnisation, la plainte...).

## Public

Juristes ayant une bonne connaissance de l'aide aux victimes appliquée et de la procédure pénale.

## Contenu

**Rappels sur les textes et les grandes étapes du droit des victimes**

**Les réformes mise en œuvre et ayant un impact sur les droits des victimes :**

- Au stade de l'enquête
- Au stade de l'instruction
- Au stade du jugement
- Au stade post-sentenciel

**Les réformes en cours (commissions Léger, Darrois, Guinchard...)**

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques,  
Echanges sur les pratiques

Ce programme est préparé en lien avec le Conseil scientifique de l'INAVEM.



## Formateurs

**Isabelle Sadowski** – référente juridique chargée de dossier INAVEM

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Dates

le 28 janvier 2010 à Lyon  
le 16 mars 2010 à Rennes

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
Prix public : 250 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum

# Techniques du debriefing

## Objectifs

Savoir poser un diagnostic et des indications pour mettre en place un debriefing puis l'organiser et l'animer.

Cette formation se découpe en 2 parties : une partie théorique et deux jours de mises en situation.

## Public

Psychologues cliniciens et psychiatres ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes.

## Contenu

- Classification des victimes
- Psychopathologie et clinique du stress et du traumatisme psychique,
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique,
- Les soins immédiats, le defusing,
- Le debriefing collectif psychodynamique : les objectifs, la méthode, la mise en pratique et ses limites,
- Les indications du debriefing collectif,
- L'organisation, le déroulement et l'animation du debriefing collectif,
- Le debriefing individuel,
- Cas pratiques, jeux de rôles

## Formateurs

**François Lebigot** – psychiatre des armées Paris

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

**Béatrice Mathieu** – psychologue Paris

## Durée

4 jours soit 28 heures

## Dates

24 et 25 mars puis 20 et 21 mai 2010  
6 et 7 octobre puis 25 et 26 novembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 400 €  
Prix public : 1000 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Perfectionnement aux techniques de debriefing
- Groupe de paroles pour victimes d'agressions

# Groupe de paroles pour victimes d'agressions

## Objectifs

Mettre en place et animer des groupes de paroles pour victimes d'agression.

## Public

Psychologues cliniciens ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes. Le psychologue peut être accompagné par un co-animateur.

## Contenu

- Rappels sur le traumatisme,
- Présentation de la méthode : mise en place, conditions et déroulement,
- Appports thérapeutiques spécifiques des groupes de paroles,
- Echanges sur les pratiques de groupe,
- Présentation et discussion autour de deux séances filmées,
- Exercices et cas pratiques

## Formateurs

**Jacques Roisin** – psychologue Belgique  
**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

3 juin et 30 septembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
 Prix public : 500 €

## Nombre de participants

15 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Perfectionnement sur l'animation des groupes de paroles
- Techniques du debriefing

# Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime

## Objectifs

Comprendre le traumatisme de l'enfant pour lui proposer un soutien psychologique adapté.

## Public

Psychologues cliniciens et psychiatres.

## Contenu

- **Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les formes selon l'âge, les facteurs de risque.**
- **La prise en charge immédiate et post-immédiate**
  - Urgence et defusing
  - Le post-immédiat : debriefing collectif et individuel, groupe de paroles, guidance.
  - Les spécificités du milieu scolaire
  - Les partenariats
- **Cas pratiques, mises en situations**

## Formateurs

**Gilbert Vila** – pédopsychiatre Hôpital Trousseau Paris

**Jean-Michel Coq** – psychologue, Maître de conférence Université de Rouen

**Carole Damiani** – psychologue Paris, chargée de mission INAVEM

## Durée

4 jours soit 28 heures

## Dates

15 et 16 mars puis 17 et 18 mai 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 400 €  
Prix public : 1200 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



# Médiation pénale : principes et déroulement

## Objectifs

Connaître le cadre légal et associatif d'intervention et savoir mener une médiation pénale.

## Public

Médiateurs pénaux nouvellement recrutés.

## Contenu

- **Le cadre de la médiation**
- **Les acteurs de la médiation**
  - Les médiateurs
  - Les acteurs directs : les parties en conflit
  - Les acteurs indirects
- **Réflexions autour de la médiation**
- **Les techniques de médiation**
- **Les temps du processus de médiation**
- **Les différentes phases de la médiation**
  - Le travail préliminaire
  - La rencontre préliminaire
  - La réunion de médiation
  - L'accord de médiation
  - Le suivi de l'accord

## Formateurs

**Daniel Jullion** – médiateur pénal  
**Jean-Pierre Copin** – médiateur pénal et familial

## Durée

5 jours soit 35 heures

## Dates

Du 8 au 12 mars 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Gratuit  
 Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes adhérentes à l'INAVEM

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Médiation pénale familiale
- Échanges sur les pratiques de médiation

# Médiation pénale familiale

## Objectifs

Savoir mener une médiation pénale en cas de différend familial.

## Public

Médiateurs pénaux déjà formés à la médiation pénale.

## Contenu

- Rappels sur les principes et le déroulement d'une médiation et sur le cadre de l'entretien
- Les questions relatives au droit de la famille et à la réforme du divorce
- Les relations entre les parties
- Les entretiens en médiation
- Mise en situation et cas pratiques

## Formateurs

Jean-Pierre Copin – médiateur pénal et familial

## Durée

2,5 jours soit 17,5 heures

## Dates

Du 18 octobre 14 heures  
au 20 octobre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 250 €  
Prix public : 625 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Échanges sur les pratiques de médiation pénale

# Administrateur ad hoc et mineurs victimes

## Objectifs

Savoir mener une mission d'administrateur ad hoc.

## Public

Administrateurs ad hoc nouvellement ou prochainement habilités.

## Contenu

- Les attentes de la Chancellerie
- Le statut d'administrateur ad hoc
- Le rôle de l'administrateur ad hoc et l'exercice de la mission
- Méthodologie de l'audition de l'enfant
- La prise en charge psychologique de l'enfant et de la famille
- Approches médicales, expertises
- Les liens entre l'avocat et l'administrateur ad hoc
- Les liens avec les magistrats

## Formateurs

**Myriam Quemener** – magistrate  
**Laure Lehugeur** – magistrate  
**Aude Camagne** – administrateur ad hoc  
**Anne Chantraine** – psychologue Lille  
**Gérald Berthet** – commandant de police  
**Géraldine Sat Duparay** – avocate  
**Jean-Paul Potus** – expert psychiatre  
**Marie-Agnès Bajoux** – magistrate

Coordination : **Aude Camagne**

## Durée

4 jours soit 28 heures

## Dates

Du 29 mars au 1er avril 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 400 €  
Prix public : 1000 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# Enquêtes victimes

Méthodologie

## Objectifs

Savoir réaliser une enquête de personnalité victime.

## Public

Salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes.

## Contenu

- Le cadre de la loi du 15 juin 2000 et de l'article 81-1 du Code de procédure pénale,
- Règles déontologiques, procédure d'habilitation, financement,
- Réalisation de l'enquête : contenu, méthodologie,
- Rapports écrits : contenus et limites

## Formateurs

**Maryse Le Men Régnier** – magistrate  
**Nicole Tercq** – directrice d'association Pau  
**Daniel Barathon** – directeur d'association Roanne  
 Un enquêteur d'association d'aide aux victimes

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

20 et 21 janvier 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 200 €  
 Prix public : 500 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE

## Parcours de formation

- Enquêtes victimes : présentation orale au procès

# Enquêtes victimes

Présentation orale au procès

## Objectifs

Savoir présenter une enquête victime lors d'un procès.

## Public

Salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes ayant suivi le module enquête victimes : méthodologie.

## Contenu

- Le cadre de la présentation
- Les conseils et questions des magistrats et des avocats
- Mises en situation, jeux de rôles

## Formateurs

**Nicole Tercq** – directrice d'association Pau  
**Stéphane Meyer** – magistrat  
Vice Président du Tribunal de Bobigny  
**Dominique Tricaud** – avocat au barreau de Paris

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Dates

22 janvier 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
Prix public : 250 €

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

---

## LES ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES

Tout au long de son activité, il est utile d'échanger avec des professionnels expérimentés autour de situations rencontrées.

L'INAVEM souhaite proposer des journées permettant ce type d'échanges à la manière des Master class.

Ces journées regroupent une dizaine de stagiaires formés sur le thème et ayant pratiqué. Les échanges se font sur des situations vécues et expliquées aux autres. Avec respect et bienveillance, les stagiaires analysent avec des professionnels expérimentés le travail effectué.

Ces échanges sont proposés pour l'instant sur 3 sujets :

1. **Le debriefing** avec Béatrice Mathieu
2. **Les groupes de paroles** avec Jacques Roisin
3. **La médiation pénale** avec Jean-Pierre Copin

# Perfectionnement aux techniques du debriefing

## Objectifs

Echanger sur des debriefings réalisés par les stagiaires afin de perfectionner sa pratique professionnelle.

## Public

Psychologues cliniciens et psychiatres ayant déjà suivi la formation sur les « Techniques du debriefing » et ayant réalisé des debriefings.

## Contenu

- Étude et analyse de situations vécues par les stagiaires

## Formateurs

**Béatrice Mathieu** – psychologue clinicienne Paris

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Dates

27 septembre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
Prix public : 250 €

## Nombre de participants

10 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# Perfectionnement sur l'animation des groupes de paroles

## Objectifs

Echanger sur les groupes de paroles mis en place et animés par les stagiaires afin de perfectionner leur pratique professionnelle.

## Public

Psychologues cliniciens et psychiatres ayant déjà suivi la formation et mise en place et animés des groupes de paroles.

## Contenu

- Etudes et analyse de situations vécues par les stagiaires

## Formateurs

Jacques Roisin – psychologue Belgique

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Dates

28 octobre 2010

## Lieu

INAVEM

## Coût

Pour les adhérents à l'INAVEM : 100 €  
Prix public : 250 €

## Nombre de participants

10 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# Échanges sur les pratiques de médiation pénale

## Objectifs

Mettre en commun et harmoniser les pratiques professionnelles au sein d'une association ou d'un territoire en matière de médiation pénale à partir du code de déontologie et du guide des bonnes pratiques en médiation pénale.

## Public

Médiateurs pénaux ayant déjà exercé.

## Contenu

Le contenu de la formation varie en fonction des cas proposés par les stagiaires.

## Formateurs

Jean-Pierre Copin – médiateur pénal et familial

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

Paris : 27 et 28 avril 2010  
et 4 et 5 octobre 2010  
Délocalisation sur demande

## Lieu

À définir au moment de la commande

## Coût

Inscription Paris : 200 € / personne  
Délocalisation : 2000 € / groupe

## Nombre de participants

12 personnes maximum



TOUTES LES FORMATIONS DONNENT LIEU  
À UNE ÉVALUATION EN FIN DE SESSION  
ET À L'ENVOI D'UNE FACTURE ET D'UNE  
ATTESTATION DE PRÉSENCE

# CALENDRIERS DES FORMATIONS 2010

MOIS	DATE	TITRE
<b>Janvier</b>	14 et 15 Limoges	L'accompagnement au procès
	20 et 21	Enquêtes victimes : méthodologie
	22	Enquêtes victimes : présentation orale au procès
	28 Lyon	Actualités du droit des victimes
	28 et 29	Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien
<b>Mars</b>	1 et 2 Marseille	L'accompagnement au procès
	du 8 au 12	Médiation pénale : principes et déroulement
	du 15 au 17	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module commun
	18 et 19	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique
	15 et 16 (suite en mai)	Traumatisme de l'enfant et interventions précoces et post-immédiates (1 <sup>ère</sup> partie)
	16 Rennes	Actualités du droit des victimes
	22	Victime et application des peines
	24 et 25 (suite en mai)	Techniques de debriefing (1 <sup>ère</sup> partie)
du 30 au 1er avril	Administrateur ad hoc pour mineurs victimes	
<b>Avril</b>	27 et 28	Échanges sur les pratiques de médiation pénale
<b>Mai</b>	17 et 18	Traumatisme de l'enfant et interventions précoces et post-immédiates (2 <sup>ème</sup> partie)
	20 et 21	Techniques de debriefing (2 <sup>ème</sup> partie)
	27 et 28 Paris	L'accompagnement au procès
<b>Juin</b>	3 (suite en sept.)	Groupes de paroles pour victimes d'agression
	21 et 22	L'approche interculturelle de la maltraitance
<b>Septembre</b>	du 13 au 15	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module commun
	16 et 17	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique
	23 et 24	Techniques d'écoute et d'entretien
	27	Perfectionnement aux techniques du debriefing
	28 et 29	Victimes d'agressions sexuelles : la réponse judiciaire
	30	Groupes de paroles pour victimes d'agression
<b>Octobre</b>	4 et 5	Échanges sur les pratiques de médiation pénale
	6 et 7 (suite en nov.)	Techniques de debriefing (1 <sup>ère</sup> partie)
	du 11 au 12	Indemnisation des victimes d'infraction
	du 13 au 15	Procédure pénale appliquée
	14 et 15	Accueil téléphonique des victimes
	du 18 au au 20	Médiation pénale en matière familiale
	21 et 22 (suite en déc.)	Sensibilisation aux interventions auprès des enfants (1 <sup>ère</sup> partie)
	28	Perfectionnement sur l'animation des groupes de paroles
<b>Novembre</b>	du 15 au 17	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module commun
	18 et 19	Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes : module technique
	17 et 18 (suite en déc.)	Sensibilisation à la prise en charge dans l'immédiat et le post-immédiat (1 <sup>ère</sup> partie)
	25	Enfants victimes et enfants témoins de violences conjugales
	25 et 26	Techniques de debriefing (2 <sup>ème</sup> partie)
<b>Décembre</b>	2 et 3	Réparation du dommage corporel
	9	Sensibilisation à la prise en charge dans l'immédiat et le post-immédiat (2 <sup>ème</sup> partie)
	13	Sensibilisation aux interventions auprès des enfants (2 <sup>ème</sup> partie)

- Consulter [www.inavem.org](http://www.inavem.org)
- Consulter [www.inavem.org](http://www.inavem.org)
- Consulter [www.inavem.org](http://www.inavem.org)
- Consulter [www.inavem.org](http://www.inavem.org)
- Consulter [www.inavem.org](http://www.inavem.org)

Victimes d'agressions sexuelles : la clinique  
 Violences conjugales  
 Gestion du deuil  
 Accidents de la circulation  
 Souffrances et harcèlement moral au travail

# FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Vous pouvez également la compléter sur le site d'internet  
Attention, vous ne pouvez par contre vous inscrire en ligne.

Nom : ..... Prénom : .....  
Association ou organisme : .....  
Adresse professionnelle : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Télécopie : .....  
Mail : .....  
Date de naissance : .....  
Formation initiale : .....  
Fonction : ..... Statut :  Bénévole  Salarié  
 Inscription à titre individuel  
Date d'entrée dans la structure : .....

Titre de la formation : .....  
Date : .....  
Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ?  
.....  
.....  
Avez-vous déjà participé à une ou plusieurs formations INAVEM ?  oui  non  
Si oui, préciser les titres de ces formations :  
.....  
.....

## PAIEMENT

L'inscription doit être accompagnée du règlement ou de la prise en charge de l'OPCA

Par l'association (Joindre paiement)  Par le stagiaire (Joindre paiement)  
 Par l'OPCA  Par un autre organisme  
Nom et adresse de l'organisme : ..... Nom et adresse de l'organisme : .....

Frais d'inscription : ..... €

Voulez-vous  Une convention de formation  
 Une facture acquittée (seulement si paiement avant la formation)

Le .....

Signature du participant

Signature de l'employeur

+ Créée en 1986, la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes INAVEM promeut et développe l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et tout autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes. +

+ Elle fédère près de 150 associations sur l'ensemble du territoire français, qui représentent 760 lieux d'accueil pour les victimes. +

+ Les associations aident TOUTES les victimes d'infractions ; un accompagnement global et pluridisciplinaire est proposé par des professionnels formés, salariés et bénévoles. +

+ Les objectifs des associations d'aide aux victimes sont :

+ l'accueil et l'écoute des victimes d'atteintes à la personne ou aux biens,

+ l'information sur les droits et l'accompagnement social des victimes,

+ l'aide psychologique.

+ Un numéro national d'aide pour les victimes et les professionnels +



\* 08 842 846 37 • prix d'un appel local • 7j sur 7 • de 9h à 21h

+ [08victimes@inavem.org](mailto:08victimes@inavem.org) +



**En 2010, l'INAVEM déménage !**

Toutes les informations actualisées sur [www.inavem.org](http://www.inavem.org)